



COMMUNIQUE DE PRESSE

04.03.2015

Lutter ensemble contre la violence domestique

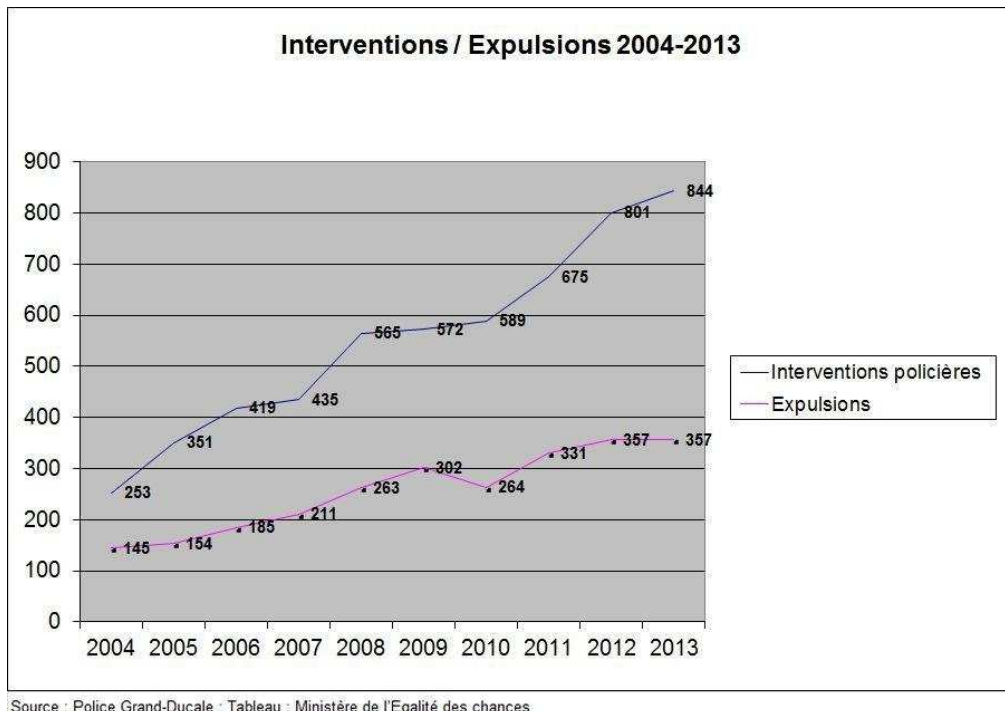
Le ministère de l'Égalité des Chances et le Luxembourg Institute of Health présentent les résultats d'une étude scientifique sur les causes de la violence domestique au Luxembourg

En date du 4 mars 2015, le ministère de l'Égalité des Chances (MEGA) et le Luxembourg Institute of Health (LIH) ont présenté à la presse les résultats d'une étude scientifique menée sur la violence domestique au Luxembourg. Réalisée au département de Santé Publique par Dr Laurence Fond-Harmant, sous la direction de Dr Jean-Claude Schmit, l'étude permet de mieux comprendre la violence domestique au Luxembourg. D'abord axé sur la prévention, le projet a permis de répondre entre autres aux questions suivantes : Comment se caractérisent les victimes et les auteurs de violence domestique ? Dans quelles situations sociales et culturelles vivent-ils ? Sont-ils exposés à la violence dans leur foyer ou dans leur communauté ? Quels sont les principaux facteurs de risque de la violence domestique ? L'étude sera présentée au grand public et discutée avec des experts nationaux et internationaux dans le cadre d'une conférence internationale organisée le 5 mars 2015 au Centre Culturel Régional OpDerSchmelz à Dudelange à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme.

Pourquoi un projet de recherche scientifique sur la violence domestique au Luxembourg?

Les situations de violence domestique sont diverses et variées avec des conséquences dramatiques sur la santé physique et mentale. Il convient d'en comprendre les mécanismes sociaux de construction au sein des familles et des parcours individuels. Les violences conjugales et violences faites aux femmes demeurent à un niveau « *inacceptable* » selon l'Organisation Mondiale de la Santé (2013). En effet, une femme sur trois dans le monde a été victime de violence domestique, les hommes et les enfants étant également concernés.

Au Luxembourg, la violence domestique est un fléau sociétal et un véritable problème de santé publique dont les chiffres relatifs aux interventions policières et aux expulsions ne cessent d'augmenter. Selon le comité de coopération des professionnels dans le domaine de la lutte contre la violence (ci-après « Comité »), en 2013, sur les 844 interventions de police en matière de violence domestique, 357 mesures d'expulsion ont été prononcées. Ces dernières ont progressivement augmenté. De 145 en 2004, le nombre est passé à 302 en 2009, puis a régressé en 2010 avec 264 expulsions, pour atteindre 357 en 2012 et en 2013, soit une augmentation de 35,2% ces trois dernières années. Concernant les expulsions, 95,24% des auteur(e)s ont été des hommes. Les catégories d'âge les plus représentées, parmi les auteur(e)s, sont celles de 18-30, de 31-40 et de 41 au 50, avec 88,23%.



En décembre 2012, le ministère de l'Égalité des chances a décidé de mandater le Luxembourg Institute of Health (LIH) pour réaliser une étude scientifique sur les causes de la violence domestique au Luxembourg. Le projet a eu pour objectif de donner la parole aux victimes, aux auteurs mais aussi aux professionnels. Le projet de recherche scientifique ainsi mené est inédit au Luxembourg : aucun projet n'a été réalisé en ce sens auparavant. Menée sur une période de deux années (de décembre 2012 à décembre 2014), l'étude a permis d'établir une meilleure compréhension des causes de la violence domestique.

Comment le projet a-t-il été mené?

Le projet a débuté par un travail initial de recherche bibliographique et documentaire et par une analyse préalable relative aux données statistiques entre 2003 et 2013. Puis, afin d'associer les professionnels au projet, plusieurs présentations ont été organisées auprès d'eux. L'étude s'est ensuite construite en deux étapes :

- d'abord une approche quantitative au travers de questionnaires distincts et anonymes auxquels ont répondu les victimes et les auteurs. Le travail collaboratif a été décisif avec des partenaires ayant participé à la réalisation des questionnaires et à leur diffusion auprès des victimes et des auteurs de violence.
- Puis, lors d'une seconde étape, les questionnaires ont été suivis d'une approche qualitative composée d'entretiens individuels semi-directifs avec un échantillon de victimes et d'auteurs.

Le projet scientifique a obtenu l'autorisation préalable auprès du Comité National d'Éthique de Recherche (CNER) et de la Commission Nationale pour la Protection des Données (CNPD).

Sur les 3306 questionnaires destinés aux victimes et largement diffusés dans les structures d'accueil, les services de consultation et d'information, les postes de police et les tribunaux, 171 ont été remplis et envoyés et 144 questionnaires exploitables ont été intégrés à l'étude. Sur les 568 questionnaires

destinés aux auteurs et mis à disposition dans les structures partenaires, 40 questionnaires ont été retournés et 39 ont pu être analysés.

Plusieurs entretiens ont également été organisés sous forme d'audition auprès des experts et professionnels : une grille d'audition et d'animation de « focus groups » a notamment été conçue afin de récolter les points de vue de 20 experts luxembourgeois et étrangers.

Quels sont les processus de construction sociale de la violence domestique au Luxembourg?

L'étude a révélé plusieurs facteurs de risque associés à la construction individuelle et collective du processus de violence domestique :

- Les facteurs démographiques et état civil : la vulnérabilité du jeune âge est une cause essentielle, la victime est souvent plus jeune que l'auteur des violences,
- Les facteurs culturels et de formation : le niveau d'éducation s'avère souvent faible chez les auteurs et l'écart entre le niveau de formation de la victime et de l'auteur est important,
- Les facteurs économiques et professionnels : les revenus sont souvent faibles et on constate une dépendance économique fréquente chez la femme,
- Les facteurs de santé physique et mentale : blessures physiques, dépressions, troubles mentaux,
- Les facteurs d'exposition à la violence : maltraitance, sévices sexuels, mais aussi des expériences douloureuses pouvant engendrer de la violence : histoire familiale d'origine souvent complexe, modèle parental défavorable, maladie, décès ou suicide d'un des parents, etc.

Le projet : résultat d'une collaboration entre partenaires clés

Ce projet d'étude scientifique est avant tout le résultat d'une collaboration réussie entre les instances publiques et les associations représentées au sein du Comité, les associations conventionnées avec le ministère de l'Égalité des Chances (MEGA) dans le cadre de leurs activités dans le secteur de la violence domestique ainsi que de nombreux acteurs dans le domaine social, pédagogique et sanitaire qui, dans le cadre de leurs missions, sont touchés par le phénomène de la violence domestique.

L'étude formule des recommandations qui s'inscrivent dans une approche de politique de santé publique en plaidant entre autres pour une prévention ciblée, mais aussi pour une meilleure prise en charge des victimes, des auteurs et de leurs proches. Les enfants en particulier doivent être pris en considération et leur protection spécifique doit être renforcée.

Lydia Mutsch, ministre de l'Égalité des chances, constate « qu'au vu des résultats de l'étude, la violence domestique est un phénomène qui touche toutes les classes sociales, toutes les nationalités et cultures présentes au Luxembourg. L'étude ainsi que la conférence sont des pas importants dans un processus de réflexion qui devrait résulter dans les mois et années à venir en une meilleure politique d'information, de sensibilisation et de prévention impliquant tous les acteurs concernés et ayant contribué à la réalisation de cette étude. »

L'étude globale est téléchargeable sur le site du ministère de l'Égalité des chances www.mega.public.lu.

Communiqué par le ministère de l'Égalité des chances